

Journée AVIQ 14-04-2026

Pour une transition harmonieuse : quelle orientation des personnes en situation de handicap vers le monde de l'emploi après l'enseignement obligatoire ?

[Retour de la table 1](#)

Comment sensibiliser les parents à frapper aux bonnes portes, les informer sur les dispositifs existants, etc.

Tour de table et premiers constats généraux

Accès aux stages et au monde professionnel

- Il est parfois difficile de trouver des employeurs prêts à accueillir des élèves en grande difficulté.
- Les entreprises qui acceptent des stagiaires dans ce contexte sont très peu nombreuses.

Difficultés d'orientation des jeunes

- De nombreux jeunes peinent à définir un projet professionnel et à s'orienter.
- Certains suscitent de fortes interrogations chez les professionnels : quelle orientation proposer, quelles solutions envisager ?

Besoin d'un accompagnement renforcé

- Les élèves issus de l'enseignement spécialisé nécessitent un accompagnement particulièrement personnalisé lors de la transition vers la vie active.
- Les jeunes se sentent souvent perdus dans leur parcours, ce qui renforce la nécessité d'un suivi adapté.

Manque d'information et de repères

- Les conditions d'accès au travail en ETA restent peu connues.
- Il existe de nombreux dispositifs et ressources, mais ceux-ci sont insuffisamment connus des enseignants, ce qui complique leur rôle d'orientation.

Difficultés rencontrées par les familles

- Les familles sont souvent démunies face à la sortie de l'école : elles ne savent pas vers qui se tourner ni quelles démarches entreprendre.
- Certaines peuvent également être dans le déni et attendre que la situation évolue d'elle-même.

Enjeux pour les professionnels de l'enseignement

- Les enseignants s'interrogent sur la meilleure manière d'orienter les jeunes dans un paysage complexe et peu lisible.

- Le développement du réseau professionnel apparaît comme un levier essentiel pour mieux accompagner et orienter les élèves.

Propositions d'idées concrètes pour aider et sensibiliser les jeunes et leur famille par rapport à leur avenir professionnel (comment mieux informer, comment lever les freins à la transition...)

Renforcer la communication et la visibilité des dispositifs

- Mieux communiquer sur les services existants et sensibiliser l'ensemble des acteurs, notamment les enseignants.
- Développer des supports accessibles, comme des vidéos de témoignages.
- Être présent lors d'événements tels qu'Objectif Métier, avec un stand dédié.

Faciliter l'accès à l'information

- Créer un site web centralisé avec :
 - un arbre décisionnel simple permettant d'orienter les jeunes selon leur situation ;
 - un répertoire des services accessibles en fonction du lieu de résidence ;
 - des liens directs vers les sites des organismes concernés.
- Proposer une vision globale et compréhensible des dispositifs pour les jeunes, les familles, les enseignants et les professionnels.
- S'appuyer sur des outils existants (comme Lureso ou le répertoire de la personne en situation de handicap de l'IBEFE), tout en les rendant plus accessibles aux publics concernés.
- Développer un référentiel clair reprenant les organismes et dispositifs en explicitant les acronymes (dispositifs luxembourgeois, wallons et fédéraux).

Aller vers les publics les plus éloignés

- Aller à la rencontre des familles, notamment les plus vulnérables, qui n'ont pas toujours accès à l'information.
- Adapter les modes de communication aux réalités sociales et culturelles des publics.

Renforcer les collaborations et la mise en réseau

- Organiser des salons régionaux réunissant les services accessibles aux jeunes et à leurs familles.
- Proposer des journées inter-réseaux pour favoriser les échanges entre professionnels.
- Inviter les services à participer aux journées portes ouvertes des écoles.

Améliorer l'accompagnement et l'orientation des jeunes

- Anticiper davantage les parcours avant la sortie de l'école.
- Travailler le projet individuel du jeune en collaboration avec le PMS.
- Proposer une orientation plus cohérente en lien avec les apprentissages et les compétences du jeune.
- Désigner, dans chaque école, une personne référente connaissant les dispositifs existants pour soutenir l'orientation.
- Permettre aux enseignants de mieux comprendre les réalités post-scolaires (ex. : dispositifs type « vis ma vie »).

Assurer un suivi cohérent du parcours

- Créer un dossier global retraçant :
 - les aides déjà mobilisées ;
 - les accompagnements en cours ;
 - les possibilités futures.
- Favoriser ainsi une meilleure continuité et communication entre les acteurs.